

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT**

Objet : Autorisation donnée au Directeur de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT pour lancer une consultation concernant la réalisation et l'impression du guide touristique 2021.

L'an deux mille vingt, le 29 octobre, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 16 octobre 2020

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Sandra PEIGNON, Conseillère municipale déléguée au tourisme
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal
- Kevin LANGLADE, Conseiller municipal
- Michel CARRARA, gérant du parc La Coccinelle
- Vincent HAUSSEGUY, gérant du magasin Cocci vélos
- Dominique POIRIER, président de l'association ATGM
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

Absents excusés :

- Corinne GAUTIEZ - donne procuration à Xavier PARIS
- Arnaud QUENOUILLE - donne procuration à Stephan PEY
- Olivier PAINCHAULT
- Grégory DEBORD

L'actualisation, la mise en page et l'impression à 20 000 exemplaires du guide touristique 2021 nécessite l'engagement d'une consultation auprès d'imprimeurs.

En terme de calendrier, il est souhaité :

- que la consultation des imprimeurs se déroule en novembre.
- que le prestataire proposant l'offre la meilleure au regard des critères d'analyse définis dans le dossier de consultation, soit retenu par le Conseil d'administration lors d'une prochaine séance.
- que le prestataire débute sa mission en janvier pour une livraison des brochures fin février 2021

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- donner délégation au Directeur de l'EPIC pour rédiger le dossier de consultation et engager la mise en concurrence concernant ce projet.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

